

COMMISSION NATIONALE DES RESERVES DE L'ACOMAR

Paris– Samedi 11 avril 2015

Rédigé par Gérard DESRUES Secrétaire National

Le Président ORSINI accueil en ces termes, le Capitaine de vaisseau Denis BERTRAND Délégué aux Réserves de la Marine :

« **C**ommandant bonjour ; l'ensemble des membres de L'ACOMAR et moi-même sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui. Nous vous remercions infiniment de passer cette matinée à nos côtés, et d'ouvrir dans quelques instants, les travaux de la 36^{ème} Commission Nationale des Réserves de notre association.

L'Amiral Bernard ROGEL, Chef d'Etat-Major de la Marine, mais également Président d'honneur de l'ACOMAR, vous a délégué sa représentation pour le Ravivage de la Flamme, et le dépôt de notre gerbe sous l'Arc de Triomphe ce soir.

Commandant, votre présence nous honore et elle nous gratifie également de votre qualité. Vos fonctions de Délégué aux Réserves de la Marine, vous confèrent une expertise avisée sur la situation actuelle des réserves opérationnelles et citoyennes dans notre pays, mais également sur l'avenir de celles-ci.

Aujourd'hui il est légitime de penser que les réservistes sont profondément inquiets sur leur devenir. Avec les contractions budgétaires à répétitions qu'elle est véritablement la place et l'avenir des réserves au sein de l'appareil de défense ? Qu'elles sont également les évolutions pour les réservistes opérationnels ?

Aussi nous sommes très inquiets de vous entendre sur tous ces sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur et qui nous animent au quotidien.

Je ne tarderais pas plus longtemps à vous laisser la parole, en vous remerciant à nouveau de votre disponibilité à notre égard ».

Capitaine de vaisseau Bertrand.

« **M**erci Président. Je suis extrêmement heureux et honoré d'être parmi vous cette après-midi. Je me considère particulièrement chanceux que le Chef d'Etat-Major de la Marine (CEMM) m'ait demandé de le représenter pour votre assemblée générale et la cérémonie du ravivage de la Flamme qui suivra.

Pour commencer j'ai envie de vous dire "**N'ayez pas peur**". N'ayez pas peur parce que le vent est porteur pour la réserve. Les attentats du 7 janvier ont conforté nos dirigeants dans l'importance de la réserve pour notre pays.

Je me propose de découper le temps qui m'est imparti de la façon suivante :

- Présentation du DREM.
- Actualité de la marine, en reprenant les éléments que le CEMM donnait lui-même à ses marins.
- La position de la réserve citoyenne et opérationnelle, en sachant que les préoccupations actuelles du cabinet du ministre portent sur un souci d'efficacité de terrain vers la réserve opérationnelle.

Le Délégué aux Réserves de la Marine.

Capitaine de vaisseau Denis Bertrand, promotion école navale 1985. Marié six enfants. Passionné de rugby.

Je suis Surfacier où j'y ai fait une carrière exemplaire, au sens de l'emploi par la marine des compétences de ses officiers.

J'ai beaucoup servi sur frégate anti-sous-marine ; le Georges Leygues, le Jean Devienne. J'ai commandé le Latouche-Tréville. J'ai navigué en tout une quinzaine d'années à peu près partout.

J'ai eu la chance de commencer en Polynésie. Puis j'ai été affecté sept ans à Brest et sept ans à Toulon. J'ai commandé un EDIC à Djibouti quand j'étais Enseigne.

Je suis détecteur et j'ai participé aux opérations du Golfe Arabo-Persique, en mer Adriatique et plus récemment à Djibouti.

L'autre volet c'est à terre où j'ai développé une première expertise dans le domaine des ressources humaines aux postes de chef de cabinet de l'amiral commandant l'école navale d'abord, puis après l'école de guerre Chef de la section "recrutement officiers" au service de recrutement de la marine. Directeur de l'enseignement sur la Jeanne d'Arc. Sous-directeur gestion du personnel depuis septembre dernier à la DPMM. J'ai hérité à cette occasion de la fonction de Directeur des Réserves de la Marine, que l'amiral Lugan a dû abandonner lorsqu'il a été appelé auprès du CEMM pour être chargé de mission pour la transformation de la marine, au sein de la transformation des armées

La deuxième expertise, ce sont les relations internationales par le biais d'une affectation à Bruxelles à la représentation de la France auprès de l'Union Européenne.

La troisième expertise c'est le renseignement. Avant d'être directeur gestion j'étais Directeur du renseignement militaire, adjoint au Sous-directeur exploitation ».

Après s'être présenté le capitaine de vaisseau Bertrand fait un tour de table afin de connaître ses interlocuteurs. Devant la diversité des régions représentées, il réaffirme sa satisfaction à être présent. Il reprend ensuite le deuxième point de son programme d'intervention.

Actualité de la marine

*« L'actualité de la marine c'est d'abord les opérations. La marine au sein de la défense c'est **la réactivité** ; c'est **la capacité de la durée** ; et ce sont **des savoirs faire** qui sont assez exceptionnels et reconnus par les plus grandes marines du monde.*

Nous sommes la marine la plus interopérable avec les marines Américaine et Britannique. Nous le voyons à l'heure actuelle dans le Golfe Arabo-Persique. La marine est fortement sollicitée. Le livre blanc prévoyait d'être capable en permanence d'être présent sur deux zones. A présent nous sommes présent sur quatre, voire cinq zones selon que l'on distingue ou pas le Golfe Persique et l'Océan Indien qui sont deux théâtres différents.

La marine ce sont les opérations permanentes ; il est important de diffuser sans relâches ce message.

Nous avons en permanence depuis plus de quarante ans la dissuasion nucléaire ainsi que des déploiement dans les zones d'intérêt que sont l'Afrique, l'Océan Indien, la Méditerranée Orientale et le Golfe Arabo-Persique. Bien sûr nous participons aussi à la protection du territoire national par la surveillance des approches maritimes. La protection des installations sensibles telles que nos installations nucléaires. Cela aussi martelez le autour de vous : "Le deuxième opérateur nucléaire en Europe derrière EDF c'est le CEMM. Nous sommes, nous la marine, deuxième opérateur en Europe". Nos compatriotes ne la savent pas assez, n'hésitez pas à faire le relais d'information.

Aujourd'hui la protection du territoire c'est à peu près 3200 marins qui sont en permanences concernés en métropole et 500 en outre-mer. Le plan Vigipirate, qui a été renforcé à l'occasion des attentats du 7 janvier, concerne naturellement la marine, moins au sens de l'opération SENTINELLE mise en place après cette date, mais dans la surveillance des approches maritimes et des installations sensibles. Aujourd'hui nous sollicitons énormément nos fusiliers. Par homme/semaine c'est 75h00 de travail et 30h00 d'alerte à 2h00. C'est considérable et ça ne peut pas tenir dans la durée.

La marine a aussi à couvrir les opérations extérieures ; l'opération " CHAMMAL" en IRAK avec l'emploi du porte-avions. En AFRIQUE c'est l'opération " BARKHANE " où des marins isolés sont employés dans les Etats-majors pour leurs compétences particulières (exemple : interpréteur image), mais aussi des avions Atlantiques qui sont extrêmement prisés par l'Etat-major pour leurs multiples capacités dans les endroits désertiques.

C'est aussi la protection de nos intérêts dans le monde (la France possède la deuxième façade maritime du monde), et bien sûr l'action de l'état en mer. Pour exemple voici le bilan de l'année 2014 :

- ⇒ Une personne par jour a été secourue.
- ⇒ Six navires en difficultés secourus.
- ⇒ 2800 migrants ont été interceptés, principalement au large de Mayotte.
- ⇒ 2000 procès-verbaux ou contraventions ont été dressés pour des infractions à la pêche.
- ⇒ Au cours des trois dernières années 30 tonnes de drogues ont été saisies
- ⇒ 30 navires protégés et escortés en zone de piraterie.
- ⇒ 2800 engins explosifs historiques neutralisés.

2015 est une année qui a commencé extrêmement fort pour la marine avec le commandement simultané de quatre forces. Le groupe aéronaval pour l'opération CHAMMAL ; un groupe de Guerre des mines qui opère dans le Golfe Persique ; le Groupe Jeanne d'Arc qui va participer aux opérations en Océan Indien avant de continuer son périple en mer de Chine ; la Task Force 150 qui a été mise en place après les attentats du 11 septembre 2001, dans le cadre de l'opération ENDURING FREEDOM de lutte contre le terrorisme.

Aujourd'hui la marine c'est 2500 marins dans l'Océan Indien. La coopération avec les Américains et les Britanniques se matérialise par le fait que nous sommes capables d'accueil des F18 à bord du Charles De Gaulle ; de prendre le relais de la permanence aéronavale des américains dans le Golfe Persique, ce qui de leur part est une marque de très grande confiance. Nous-mêmes avons intégré une frégate Britannique dans la protection du Charles De Gaulle. Nous sommes véritablement dans un club de marines qui sont capables de faire des opérations à haut niveau et en toute interopérabilité. **C'est notre crédibilité.** Celle-ci repose sur le savoir-faire de nos marins. La préservation des compétences est un enjeu considérable pour toute la marine à l'heure de sa transformation. Au chapitre des missions nous avons toujours (depuis 1990) la mission CORYMBE dans le Golfe de Guinée qui est quasi permanente. Nous avons aussi en Méditerranée Orientale une activité qui n'est pas prête de s'arrêter, pour surveiller ce qui se passe en Syrie et en Mer Noire (Ukraine). Toutes ces missions font que la marine a suspendu temporairement sa participation à la mission ATALANTE de lutte contre la piraterie en Océan Indien. Cette suspension a été rendue possible parce que les navires de commerce ont adopté un certain nombre de bonnes pratiques en termes de protection de leurs bateaux, du choix des routes, etc... Les pirates se sont repliés vers d'autres activités, ce qui fait que le phénomène piraterie en Océan Indien est très largement contenu, voire réduit mais la vigilance et la présence restent la règle. En revanche dans le Golfe de Guinée la piraterie est une vraie préoccupation.

L'Adroit qui avait été déployé en Océan Indien, justement pour reprendre notre tour ATALANTE, a participé de façon extrêmement efficace et rapide à l'évacuation de ressortissant européens au Yémen.

Voilà pour l'actualité marine. Elle est très dense. La marine y répond, ce n'est pas facile car il faut faire des choix constamment réajustables en fonction des priorités du moment.

Transformation de la marine

Je viens sur la transformation de la marine que j'ai évoquée tout à l'heure. Le CEMM a lancé le plan nommé " **Horizon 2025** ". Il se décline en quatre verbes : " **AGIR – ADOPTER – BÂTIR – ÊTRE MARIN** ". C'est d'abord une transformation imposée par la modernisation des moyens. Beaucoup d'investissements dans le domaine du maintien en condition opérationnelle, afin de relever le taux d'activité des bateaux. De nombreux projets sont à l'étude dans le domaine des Ressources Humaines, du Soutien, des Infrastructures. Evolution de la gestion des marins ; à partir de l'été nous mettons en place une gestion calquée sur celle des officiers, pour avoir une à visée nationale plutôt que géographique, comme c'est la tendance actuellement. L'idée est que l'individu malgré ses changements d'affectations tous les trois ans ait toujours le même gestionnaire tout au long de sa carrière. Le but recherché est une gestion organisée en fonction de l'expertise métier. Pour exemple ALFAN aura la responsabilité de la gestion d'à peu près tous les métiers qui sont naturellement embarqués. ALFUSCO gèrera toute la population commando. ALAVIA, les métiers de l'aéro. ALFOST, les métiers des sous-marins. La DPMM aura la gestion de tous les métiers qui assez rapidement se retrouvent être à terre.

Les Autorités Gestionnaires d'Emploi (AGE) doivent avoir une perception nationale des besoins pour y répondre au mieux. Qu'ils puissent suivre un marin tout au long de sa carrière avec le souci constant de développer ses compétences.

La préoccupation du CEMM est axée sur les effectifs. Les objectifs du livre blanc en matière de déflation des effectifs amenaient au désarmement d'un certain nombre d'unités pour pouvoir y être conforme. Les annonces du Président de la République, suite aux attentats du 7 janvier, instituant une pose dans la réduction d'effectifs donne de l'air au CEMM. Elles permettront vraisemblablement d'arriver au but fixé sans désarmements anticipés. Dans la manœuvre globale la marine devrait embaucher 500 marins de plus que son plan de recrutement habituel.

La réflexion de la marine c'est de dire nous avons un plan de transformation qui est engagé, nous restons sur ce plan mais en parallèle nous nous musclons là où nous sommes au-dessous de la norme. L'effort de recrutement supplémentaire est essentiellement dévolu à la fonction Protection-Sûreté-Sécurité. C'est là-dessus que nos efforts vont porter. Habituellement 3000 marins sont recrutés chaque année pour entretenir notre flux. Cette année nous recruterons 500 marins de plus.

Vous avez entendu parler de la vente d'une FREM à l'Égypte. C'est un vrai succès pour notre industrie, qui ne va pas sans causer de soucis en termes de gestion des RH, qui malgré tout a très bien été anticipé. La livraison à l'Égypte de cette FREM ne se fait pas au détriment du plan de livraison initial qui sera respecté.

Le déménagement à BALARD se fera comme prévu avant la fin de 2015. Quand on parle de "déménagement à Balard" il faut en réalité savoir que c'est trois déménagements : Balard, Tour et Vincennes.

⇒ A Vincennes ce sera le CEPM (Centre d'Évaluation du Personnel de la Marine) et le SPM (Service de Psychologie de la Marine).

⇒ A Tour ira la partie mise en œuvre de la DPMM. C'est-à-dire la Sous-direction Gestion du Personnel qui comprend le bureau PM1-PM2 que je dirige, le bureau Formation, le bureau Droit financier individuel et le bureau des Système d'informations ressources humaines de la marine.

⇒ A Balard la partie intellectuelle des RH, c'est à dire le Directeur du Personnel Militaire de la Marine (DPMM) lui-même, le bureau Politique des RH et le bureau Effectif.

La réserve

J'en arrive maintenant au chapitre que vous attendez tous ; **la réserve**. Elle est concernée par toutes les évolutions de la marine. N'oubliez jamais et faites le savoir autour de vous " **au moment de la professionnalisation l'équation à était : 18 appelés = 1 active, 2 civils et 5 réservistes**". Il y avait 1800 appelés, aujourd'hui nous avons 5000 réservistes. L'équation a été respectée. C'est bien la preuve que les réservistes opérationnels plus les réservistes citoyens font partie de la structure de la marine. Si nous n'avions pas les réservistes nous ne **saurions pas remplir** notre contrat opérationnel. J'estime à 520 ETP (Équivalent Temps Plein)/jour l'apport des réservistes à la marine. Il y a à peu près 300 réservistes par jour en activité dans la marine. Que représentent ces réservistes en terme d'activités :

☑ 10% de la surveillance des approches maritimes. La continuité de la chaîne sémaphorique ne serait pas assurée sans les réservistes.

☑ 5% de la protection des installations sensibles.

☑ 5% de la permanence des états-majors opérationnels.

☑ 15% de la protection des unités opérationnelles (gardiennage de bâtiment, etc...).

☑ 1/6 des plongeurs militaires sont formés par des réservistes.

☑ Plus de 112 réservistes ont un ESR dans les COM, 400 dans le soutien.

☑ 40% du personnel mis en place pour gérer les problèmes du logiciel de solde LOUVOIS, sont des réservistes.

☑ ¼ du personnel des CIRPA est réservistes.

☑ 50% des intervenant JDC sont réservistes.

☑ L'encadrement des 75 PMM est assuré par les réservistes.

La réserve est au cœur des préoccupations du ministre de la défense et de son conseiller spécial, Monsieur Jean-Claude MALLET, qui s'est saisi personnellement du dossier réserve. Sa fonction de " conseiller spécial " lui permet de n'être subordonné qu'au ministre. C'est dire l'importance du dossier pour celui-ci. Monsieur Nallet est chargé de faire des propositions au ministre pour adapter en permanence la réserve aux situations du moment. Ainsi, suite aux événements de " Charlie Hebdo " et la mise en place de l'opération " SENTINELLE " qui contrairement à l'option de départ va durer dans le temps, le ministre (voir en fin de texte l'extrait du discours de ministre pour l'ouverture de la JNR 2015) sur sa proposition envisage une montée en puissance de 300 réservistes par jour aujourd'hui à 1000 réservistes opérationnels par jour dès 2019, capables de répondre aux situations urgentes de protection-défense. En gros il faut passer pour les trois armées (hors gendarmerie) de 27000 réservistes opérationnels à 40000. Pour atteindre l'objectif un certain nombre de freins doivent être levés dont un qui bien que n'ayant pas d'implications financières ou législatives est néanmoins primordial, c'est l'attractivité de la réserve. Aujourd'hui pour ce qui concerne la marine un jeune français qui s'engage dans la réserve opérationnelle, je ne pense pas que ce qui le fasse rêver est de patrouiller avec un treillis derrière un grillage à l'Île Longue ou à la Base Navale. Ce qu'il attend c'est d'être marin. Il faut que l'on arrive malgré tout à attirer les gens vers l'un des plus anciens métiers de la marine ; je veux parler de celui de fusilier. A l'heure actuelle j'ai potentiellement 500 places de réservistes fusiliers. Je les honore à peu près à hauteur de 300. Il faut que l'on s'interroge sur la façon dont on va augmenter nos recrutements. Passer à un effectif général de 27000 à 40000 ce sera probablement pour la marine aux alentours de 8000 réservistes, sur un segment difficile.

Il faut que l'on augmente notre capacité à recruter, mais pas seulement. Capacité à recruter, oui, mais aussi à former. Pour recruter il faut que l'on étende notre vivier. Il faut que nous soyons capables d'être plus présent dans ce que l'on pourrait qualifier de " déserts militaires ". Pour cela nous avons deux principaux leviers qui sont d'une part le SRM (Service de Recrutement de la Marine) et d'autre part les PMM. Cinquante-quatre départements en métropole ont des PMM, auxquelles il faut ajouter la Réunion et la Polynésie. J'ai la conviction qu'il faut continuer à développer les PMM. Elles sont indispensables pour le recrutement des réservistes et des marins d'active. Il faut savoir que 16% du personnel d'active est passé par une PMM. La préoccupation majeure du DPMM est le recrutement. Si l'on veut réussir cette manœuvre de recrutement il faut s'en donner les moyens. C'est-à-dire être plus présents sur le territoire ; gagner du temps dans les processus de recrutements qui sont aujourd'hui beaucoup trop longs.

Tout ceci pour vous dire que je suis très sensible à ce que disait le président Orsini tout à l'heure quand il exprimait son inquiétude quant à l'avenir de la réserve. Soyez convaincus que tout le monde a en ce moment à cœur de rendre la réserve **plus opérationnelle et efficace**. Pour passer d'un modèle où la réserve tourne et constitue une partie du bruit de fond du fonctionnement des armées à une réserve qui est une réponse opérationnelle à des besoins immédiats en fonction des événements, soyez assurés qu'à l'heure actuelle une vaste réflexion est en cours pour donner plus de souplesse à l'emploi de la réserve dans l'objectif **des besoins de la marines**, en s'affranchissant des situations personnelles ».

Après que le DREM ait répondu aux nombreuses questions, le président Orsini demande au capitaine de vaisseau Denis Bertrand de remettre la coupe COUTHEOUX à la section qui s'est particulièrement distinguée en 2014. C'est le Maître Principal Jean-Yves Depuydt, président délégué de la section Nord-Pas de Calais qui s'est vu remettre la coupe.

Avant de se diriger vers l'arc de Triomphe pour le rivage de la flamme par l'ACOMAR, le président national remercie le capitaine de vaisseau Bertrand en ces termes :

« **M**erci commandant d'avoir dirigé cette 36^{ème} commission nationale des réserves. Nous apprécions vivement. Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'ensemble de nos membres sont très sensibles à votre présence ».

C'est le capitaine de vaisseau Bertrand qui conclut la commission en ces termes :

« **J**e suis très heureux d'avoir passé cet après-midi avec vous. Dans mon propos je n'ai pas parlé de projets ni de décisions mais de contexte et de foisonnement d'idées. Je suis convaincu que les associations ont des idées. Celles qui me remonteront par le biais du président, naturellement je les transmettrais et elles pourront participer à la réflexion. Vous êtes membre du CSRSM et celui-ci sera étroitement associé à l'ensemble des projets et des réflexions.

A la remarque initiale du président qui faisait état de l'inquiétude des réservistes quant à leur présence dans le paysage maritime je peux vous confirmer que :

❶ - Le CEMM et le MGM (Major Général de la Marine) martèlent que les réservistes font partie de la marine et lui sont indispensables pour la réalisation du contrat opérationnel.

Le DPMM dit chaque jour que les PMM sont pour lui un outil formidable pour le recrutement, qui sera un des gros enjeux de la marine dans les années qui viennent.

❷ - Le ministre de la défense a personnellement lancé ce projet de rénovation de la réserve opérationnelle en disant : " **Je mettrais les moyens qu'il faut** ".

Aujourd'hui le vent est porteur pour la réserve que vous incarnez ».

Gérard DESRUES

Secrétaire National

Roger ORSINI

Président National

Destinataires :

Bureau – Présidents – Conseil d'administration

EXTRAIT DU MESSAGES DE MONSIEUR JEAN-YVES LE DRIAN
MINISTRE DE LA DEFENSE A LA JNR 2015

« Avant le 7 janvier une soixantaine de réservistes participaient quotidiennement à la sécurité des concitoyens dans le cadres de Vigipirate. Avec l'opération Sentinelle ils sont pratiquement 300 à être engagés chaque jours pour cette mission de protection. Cette contribution me semble excessivement limitée.

Devant le gravité des situations que nous avons rencontré et alors que les menaces qui pèsent sur le territoire national s'installent dans la durée, nous devons faire d'avantage. Le nouvel objectif que j'ai fixé pour notre politique de réserve est ambitieux mais réalisable. Il s'agit d'atteindre au terme de la loi de programmation militaire, en 2019, une capacité d'au moins 1000 réservistes opérationnels en mesure d'être engagés quotidiennement dans le cadre de la mission de protection.

Pour le réaliser il faut axer notre effort sur le recrutement de jeunes réservistes militaires du rang afin d'armer les unités de réserves. Il nous faut par ailleurs travailler notre attractivité ; notre capacité à fidéliser ; notre réactivité. Un autre enjeu, l'extension de la durée moyenne d'activité de nos réservistes opérationnels. J'ai demandé qu'on examine la possibilité d'étendre cette durée en cas de besoins résultant d'une situation de crise sur le territoire national. Cette extension pourrait résulter de mesures incitatives et de modification de la loi, ou une combinaison des deux options.

En tout état de cause nous atteindrons cet objectif que par la mobilisation de tous et je pense aux entreprises qui sont bien souvent la clé de notre dispositif de réserve. Nous les consultons au travers de leurs représentants professionnels, en particulier en ce qui concerne les dispositions législatives envisagées.

Si le cap est clairement fixé, 1000 réservistes opérationnels dès 2019 déployés par jour pour participer à la protection du territoire, il reste à définir les modalités de cette montée en puissance de la réserve opérationnelle. A cette fin j'ai choisi de mettre en place une équipe projet qui devra me proposer une feuille de route d'ici le mois de novembre ».

Fin d'extrait.